

LA MAÎTRISE INSUFFISANTE DES SAVOIRS DE BASE :

un obstacle pour s'intégrer au marché du travail ?

En 2011, 16 % des personnes de 18 à 65 ans résidant en France métropolitaine, en situation d'être sur le marché du travail, éprouvent des difficultés dans au moins un des domaines fondamentaux de l'écrit. Cette proportion ne varie pas selon le sexe mais augmente avec l'âge.

Ces difficultés sont plus courantes chez les personnes sans emploi. 21 % des personnes qui se déclarent au chômage et 37 % des personnes inactives maîtrisent mal l'écrit, contre 13 % parmi celles en emploi. « Toutes choses égales par ailleurs », une mauvaise maîtrise de l'écrit multiplie par 1,7 la probabilité d'être inactif plutôt qu'actif.

64 % des personnes maîtrisant mal l'écrit sont malgré tout en emploi. Leur situation n'est pas sensiblement plus précaire que celle des personnes sans difficulté, mais elles occupent des postes moins qualifiés, où le recours à la lecture, à l'écriture et à l'outil informatique est moins fréquent. En moyenne, à catégorie socioprofessionnelle donnée, elles perçoivent un salaire inférieur aux personnes qui ne rencontrent pas de difficulté à l'écrit.

Mal maîtriser l'écrit complique aussi certaines démarches nécessaires pour retrouver un emploi et peut avoir tendance à prolonger la durée de recherche : 30 % des personnes en difficulté à l'écrit se déclarant au chômage cherchent un emploi depuis plus de deux ans et 60 % ont déjà connu par le passé une ou plusieurs période(s) de chômage de plus d'un an.

La prévalence des difficultés à l'écrit est corrélée avec la situation des personnes sur le marché du travail. Si 16 % des personnes de 18 à 65 ans (environ 5 millions de personnes), hors retraités et étudiants, éprouvent des difficultés dans au moins un des domaines fondamentaux de l'écrit (lecture de mots, production de mots écrits, compréhension de texte simple) (encadré 1), les personnes éloignées du marché du travail en rencontrent plus fréquemment que celles qui travaillent. 21 % des chômeurs et 37 % des inactifs maîtrisent mal la lecture ou l'écriture, contre 13 % des personnes en emploi (tableau 1). C'est ce qui ressort de l'enquête Information et vie quotidienne (IVQ) menée par l'Insee en 2011, visant à mesurer le niveau des compétences des adultes à l'écrit, à l'oral et en calcul. Les mauvaises performances ont tendance à se cumuler. Près de la moitié des personnes en difficulté à l'écrit le sont également en calcul (encadré 2). Dans l'ensemble de la population en situation d'être sur le marché du travail (1), 7 % cumulent les deux types de handicaps : 5 % des actifs occupés, 9 % des chômeurs et 19 % des inactifs.

Si les difficultés à l'écrit sont plus fréquentes chez les personnes moins bien insérées sur le marché du travail, 64 % des personnes maîtrisant mal l'écrit sont néanmoins en emploi. Cette proportion est de 83 % chez les personnes qui n'éprouvent pas de difficulté. La part des personnes qui rencontrent des difficultés à l'écrit et qui sont au chômage est un peu supérieure (13 %) à celle des personnes sans difficulté (10 %), alors que 22 % des adultes maîtrisant mal l'écrit sont inactifs contre 7 % des adultes sans

(1) Dans cette étude, les personnes dites en situation d'être sur le marché du travail sont les personnes de 18 à 65 ans, à l'exception des étudiants et des retraités.

difficulté (tableau 2). La maîtrise imparfaite de l'écrit et de la lecture apparaît alors comme un facteur d'exclusion professionnelle durable.

Les femmes en difficulté face à l'écrit sont plus souvent inactives

Autant d'hommes que de femmes sont en difficulté dans au moins un des domaines de l'écrit (tableau 4). Mais les femmes maîtrisant mal l'écrit sont plus souvent à l'écart du marché du travail : 35 % sont inactives, contre 10 % des hommes dans la même situation (tableau 2). Les difficultés à l'écrit accroissent toutefois davantage l'inactivité chez les hommes : ces derniers sont 5 fois plus souvent inactifs que ceux sans difficulté, alors que pour les femmes, ce ratio est de 2,9. Ainsi, de manière générale, la population inactive est majoritairement féminine (82 % de femmes), mais la proportion d'hommes est un peu plus importante chez les inactifs en difficulté (23 %) que chez les inactifs sans difficulté (16 %).

En revanche, parmi les actifs, les difficultés à l'écrit accroissent davantage le taux de chômage (2) des femmes : celui des femmes en difficulté à l'écrit est de 20 % contre 12 % pour celui des femmes sans difficulté, soit 1,7 fois plus élevé (tableau 3) ; pour les hommes, ce ratio est de 1,5.

À l'écrit, les plus jeunes ont de meilleures performances que les plus âgés. Plusieurs phénomènes expliquent cela. Les générations les plus âgées ont en moyenne suivi des parcours scolaires plus courts ; par ailleurs, plus l'âge de fin d'études s'éloigne, plus les compétences ont tendance à s'éroder. C'est pourquoi les adultes de plus de 50 ans sont surreprésentés parmi les personnes en difficulté face à l'écrit en situation d'être sur le marché du travail (35 %, contre 25 % parmi les adultes sans difficulté). Ceci reste vrai pour les chômeurs, ceux en difficulté face à l'écrit sont plus âgés que ceux qui ne le sont pas (31 % ont moins de 30 ans contre 43 %), ainsi que pour les personnes en emploi (34 % de celles qui rencontrent des difficultés face à l'écrit ont plus de 50 ans contre 24 % parmi celles qui n'en rencontrent pas) (tableau 4). En revanche, il n'y a pas de différence d'âge entre les inactifs quelles que soient leurs performances à l'écrit.

Pour toutes les tranches d'âge, le taux de chômage des personnes qui maîtrisent mal l'écrit est supérieur à celui des personnes sans difficulté. L'écart est un peu plus fort pour les jeunes que pour les classes d'âge intermédiaires : 12 points pour les jeunes de moins de 30 ans, contre 4 points pour les 40-49 ans.

La formation initiale est un facteur déterminant dans la maîtrise de l'écrit et de la lecture. Plus le niveau d'études est faible, plus les difficultés à l'écrit ont tendance à augmenter. 45 % des adultes

Tableau 1 • Performance à l'écrit selon la situation professionnelle

	Personnes en emploi	Chômeurs	Inactifs	Ensemble
Pas de difficulté.....	86,7	79,4	62,7	83,6
Difficultés dans un des domaines de l'écrit.....	13,3	20,6	37,3	16,4
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : 13,3 % des personnes en emploi rencontrent des difficultés dans un des domaines de l'écrit.

Champ : adultes de 18 à 65 ans, hors étudiants et retraités ; France métropolitaine.

Tableau 2 • Situation d'activité des personnes en difficulté dans un des domaines de l'écrit

	Taux d'emploi	Part de chômage	Taux d'inactivité	Total
Sexe				
Hommes	76,4	13,6	10,0	100,0
Femmes	52,2	13,0	34,8	100,0
Âge				
Moins de 30 ans	53,7	24,7	21,6	100,0
De 30 à 39 ans.....	66,1	14,9	19,0	100,0
De 40 à 49 ans.....	72,6	8,4	19,0	100,0
De 50 à 59 ans.....	64,8	9,7	25,5	100,0
De 60 à 65 ans.....	44,8	18,1	37,1	100,0
Ensemble des adultes en difficulté	64,4	13,3	22,3	100,0
Ensemble des adultes sans difficulté	82,6	10,1	7,3	100,0
Ensemble des adultes	79,6	10,6	9,8	100,0

Lecture : 76,4 % des hommes en difficulté dans un des domaines de l'écrit sont en emploi.

Champ : adultes de 18 à 65 ans, en difficulté dans un des domaines de l'écrit, hors étudiants et retraités ; France métropolitaine.

Tableau 3 • Taux de chômage par âge et sexe selon les performances à l'écrit

	Difficultés dans un des domaines de l'écrit	Pas de difficulté
Sexe		
Hommes	15,1	9,9
Femmes	19,9	11,8
Âge		
Moins de 30 ans	31,5	19,9
De 30 à 39 ans.....	18,4	10,3
De 40 à 49 ans.....	10,4	6,4
De 50 à 59 ans.....	13,1	7,7
De 60 à 65 ans.....	28,8	10,7
Ensemble.....	17,1	10,9

Lecture : le taux de chômage s'élève à 15,1 % pour les hommes en difficulté dans un des domaines de l'écrit.

Champ : adultes de 18 à 65 ans, hors étudiants et retraités ; France métropolitaine.

en difficulté n'ont jamais été diplômés et 5 % n'ont jamais été scolarisés (contre respectivement 10 % et 0,2 % des adultes sans difficulté). Ils sont 15 % à détenir au moins le baccalauréat. Pour les personnes maîtrisant mal l'écrit ou la lecture, le diplôme joue tout de même un rôle déterminant dans la situation professionnelle. Les inactifs en difficulté face à l'écrit ont un niveau de diplôme moins élevé que les actifs. 10 % n'ont jamais été scolarisés et 55 % n'ont aucun diplôme, contre

Source : Insee, enquête IVQ 2011 ; traitement Dares.

Source : Insee, enquête IVQ 2011 ; traitement Dares.

Source : Insee, enquête IVQ 2011 ; traitement Dares.

(2) Il s'agit d'un taux de chômage issu de l'enquête IVQ et non du taux de chômage BIT. Est pris en compte ici le nombre de personnes se déclarant au chômage dans l'enquête rapporté au nombre de personnes se déclarant actives.

respectivement 4 % et 41 % des actifs occupés en difficulté. Ces derniers sont 28 % à posséder un CAP ou un BEP et 16 % ont au moins un baccalauréat (tableau 4). Parmi les adultes rencontrant des difficultés à l'écrit, le niveau de diplôme varie en revanche peu entre les actifs qui ont un emploi et ceux qui en recherchent un.

Le fait d'avoir été scolarisé hors de France ou de ne pas être de langue maternelle française peut aussi expliquer les difficultés à l'écrit en langue française. 31 % des personnes en situation d'être sur le marché du travail et éprouvant des difficultés à l'écrit n'ont pas été scolarisées en France. Parmi les inactifs, ce taux monte à 42 % alors qu'il est de 27 % pour les actifs occupés et de 34 % pour les chômeurs.

Être en difficulté face à l'écrit n'accroît pas la probabilité d'être au chômage ...

Les difficultés à l'écrit sont donc liées en partie à l'âge, au sexe, au lieu de scolarisation et au niveau de diplôme, et ces caractéristiques sont elles-mêmes corrélées à la situation sur le marché du travail. Afin de dissocier l'effet propre de chacun de ces facteurs sur la probabilité, d'une part d'être au chômage pour les actifs, et d'autre part d'être

Tableau 4 • Profil des personnes en difficulté dans un des domaines de l'écrit selon la situation professionnelle

En %

	Personnes en emploi	Chômeurs	Inactifs	Ensemble des personnes en difficulté
Sexe				
Hommes	59,9	51,6	22,7	50,5
Femmes	40,1	48,4	77,3	49,5
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0
Âge				
Moins de 30 ans	13,8	30,9	16,1	16,6
De 30 à 39 ans.....	21,1	22,9	17,5	20,5
De 40 à 49 ans.....	31,4	17,6	23,8	27,9
De 50 à 59 ans.....	30,3	22,0	34,5	30,1
De 60 à 65 ans.....	3,4	6,6	8,1	4,9
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0
Diplôme le plus élevé				
Jamais scolarisé	4,2	4,3	9,6	5,4
Sans diplôme	40,9	45,0	55,2	44,6
Certificat d'études/BEPC.....	10,9	13,6	12,8	11,7
CAP/BEP.....	28,0	23,9	11,7	23,8
Baccalauréat	9,6	8,3	8,1	9,1
Supérieur au bac.....	6,4	4,9	2,6	5,4
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0
Pays de première scolarisation				
France.....	72,8	65,9	58,0	68,7
Hors de France.....	27,2	34,1	42,0	31,3
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, enquête IVQ 2011 ; traitement Dares.

Lecture : 59,9 % des personnes en emploi en difficulté dans un des domaines de l'écrit sont des hommes.

Champ : adultes de 18 à 65 ans en difficulté dans un des domaines de l'écrit, hors étudiants et retraités ; France métropolitaine.

Encadré 1

L'ENQUÊTE INFORMATION ET VIE QUOTIDIENNE (IVQ)

L'enquête Information et vie quotidienne (IVQ) a été menée par l'Insee en France métropolitaine d'octobre 2011 à janvier 2012, auprès de 13 700 individus âgés entre 16 et 65 ans. Elle permet de mesurer le niveau de compétences des adultes à l'écrit, à l'oral et en calcul, à travers des exercices reprenant des situations de la vie quotidienne.

Chaque personne interrogée réalise un exercice d'orientation portant sur une page d'un programme de télévision. Cet exercice permet d'évaluer la capacité à lire des mots isolés et à comprendre un texte simple. Si l'enquêté commet peu d'erreurs, il est orienté vers des exercices plus complexes. Si les résultats à l'exercice d'orientation sont faibles, l'enquêté passe un test assez simple pour affiner le diagnostic sur ses difficultés. Les exercices de ce test, outre des questions sur la lecture de mots et la compréhension de textes courts, portent sur les capacités à produire des mots écrits. Les groupes de compétences sont élaborés en fonction de la performance minimale des enquêtés dans ces trois domaines fondamentaux et répartissent les personnes selon leur degré de difficulté à l'écrit. Une personne est considérée en difficulté quand elle a obtenu moins de 80 % de bonnes réponses dans au moins un de ces trois domaines.

L'enquête comporte également un ensemble de questions permettant de recueillir des éléments biographiques sur l'enfance, la scolarité et l'histoire professionnelle de l'enquêté.

La situation vis-à-vis de l'emploi est déclarative. Les personnes enquêtées décrivent leur occupation actuelle :

- travaille (exerce une profession, à son compte ou comme salarié, aide un membre de sa famille, sans être salarié, apprentissage, stage rémunéré) ;
- chômeur (que la personne soit inscrite ou non à Pôle emploi) ;
- étudiant, élève, en formation, en stage non rémunéré ;
- congé parental à temps plein ;
- retraité (ancien salarié) ou préretraité ;
- retiré des affaires (ancien agriculteur, ancien artisan, ancien commerçant) ;
- femme ou homme au foyer ;
- autre inactif.

L'enquête permet ensuite de distinguer les personnes qui se déclarent au chômage selon qu'elles recherchent ou non un emploi.

Dans cette étude, le champ est restreint aux individus susceptibles de se trouver sur le marché du travail, c'est-à-dire les individus de 18 à 65 ans, hors étudiants et hors retraités.

Les chômeurs ne sont pas assimilables aux chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) : il s'agit ici d'une situation déclarée dans le cadre de l'enquête sans que soient mobilisées les notions qui définissent le chômage BIT (être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours, être à la recherche active d'un emploi dans le mois précédent et ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure au cours de la semaine de référence).

Les inactifs regroupent les individus au foyer ou se déclarant « autre inactif ».

Dans la population étudiée, la part d'actifs occupés s'élève à 80 %, celle des chômeurs à 10 %, et celle des inactifs à 10 %.

inactif, il est nécessaire de réaliser des analyses « toutes choses égales par ailleurs ».

Ainsi, parmi les actifs, rencontrer des difficultés dans un des domaines de l'écrit n'augmente pas la probabilité d'être au chômage plutôt qu'en emploi, à sexe, âge, niveau de diplôme, pays de première scolarisation et catégorie socioprofessionnelle identiques (tableau 5). En revanche, être une femme, avoir moins de 30 ans et avoir été scolarisé hors de France sont autant de facteurs qui augmentent significativement la probabilité, « toutes choses égales par ailleurs », d'être au chômage plutôt qu'en emploi.

... mais renforce celle d'être inactif

À l'inverse, dans l'ensemble de la population susceptible de se trouver sur le marché du travail, éprouver des difficultés dans un des domaines de l'écrit multiplie par 1,7 la probabilité d'être inactif plutôt qu'actif à autres caractéristiques identiques (tableau 6). Le fait d'être une femme ou d'avoir plus de 50 ans a toutefois davantage d'influence sur cette probabilité. « Toutes choses égales par ailleurs », avoir des enfants de moins de 14 ans au sein du foyer, ne pas avoir de diplôme ou être ouvrier sont des facteurs qui ont un effet d'ampleur à peu près équivalente à celle de la mauvaise maîtrise de l'écrit.

Éprouver des difficultés face à l'écrit accroît la probabilité d'être inactif à un moment donné (22 % contre 7 %) mais aussi d'avoir eu des expériences professionnelles limitées. Ainsi, les inactifs en difficulté sont nettement moins nombreux à avoir connu une période de travail d'au moins trois mois : 55 % contre 80 % pour les inactifs sans difficulté. L'écart est plus important chez les femmes inactives. Parmi ceux qui ont déjà travaillé, 58 % d'inactifs en difficulté face à l'écrit occupaient un poste d'ouvrier (contre 21 % pour ceux sans difficulté), 36 % un poste d'employé et 3 % un emploi de profession intermédiaire. Si pour les ouvriers et les employés, rencontrer un handicap à l'écrit n'augmente pas la probabilité d'être au chômage, elle augmente celle d'être inactif : 16 % d'ouvriers et 16 % d'employés en difficulté se déclarent inactifs, alors qu'ils ne sont respectivement que 6 % et 10 % à l'être parmi ceux sans difficulté.

Les actifs occupés en difficulté face à l'écrit sont plus souvent ouvriers

64 % des personnes maîtrisant mal l'écrit ou la lecture ont un emploi. Ainsi, rencontrer un handicap à l'écrit n'empêche ni de travailler, ni de disposer de compétences professionnelles.

Qu'ils soient ou non en difficulté face à l'écrit, environ 30 % des actifs occupés occupent des postes d'employés. La différence entre adultes

Tableau 5 • Les facteurs influant sur le fait d'être chômeur plutôt qu'en emploi

	Odd ratio	Significativité (1)
Difficultés dans un des domaines de l'écrit		
Oui	NS	NS
Non	Ref	
Sexe		
Hommes	Ref	
Femmes	1,3	+++
Âge		
Moins de 30 ans	2,9	+++
De 30 à 39 ans.....	1,9	+++
De 40 à 49 ans.....	Ref	
De 50 à 59 ans.....	NS	NS
De 60 à 65 ans.....	2,2	+++
Diplôme le plus élevé		
Sans diplôme/certificat d'étude/BEPC	NS	NS
CAP/BEP.....	Ref	
Baccalauréat	0,6	+++
Supérieur au bac.....	0,6	+++
Pays de première scolarisation		
France	Ref	
Hors de France	1,4	+++
Catégorie socioprofessionnelle		
Agriculteurs exploitants.....	0,0	+++
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise.....	NS	NS
Cadres et professions intellectuelles supérieures.....	0,5	+++
Professions intermédiaires	Ref	
Employés	NS	NS
Ouvriers	1,2	++

(1) +++ : résultat significatif au seuil de 1%.
 ++ : résultat significatif au seuil de 5%.
 NS : résultat non significatif.
 Ref : modalité de référence.

Lecture : pour un individu donné, l'odd ratio mesure la probabilité d'être chômeur plutôt qu'en emploi ; ainsi « toutes choses égales par ailleurs », un actif de moins de 30 ans a une probabilité d'être chômeur plutôt qu'en emploi 2,9 fois plus élevée qu'un actif entre 40 et 49 ans.

Champ : actifs de 18 à 65 ans ; France métropolitaine.

Source : Insee, enquête IVQ 2011 ; traitement Dares.

Tableau 6 • Les facteurs influant sur le fait d'être inactif pour les personnes en âge de travailler

	Odd ratio	Significativité (1)
Difficultés dans un des domaines de l'écrit		
Oui	1,7	+++
Non	Ref	
Sexe		
Hommes	Ref	
Femmes	4,6	+++
Âge		
Moins de 30 ans	0,6	+++
De 30 à 39 ans.....	NS	NS
De 40 à 49 ans.....	Ref	
De 50 à 59 ans.....	2,5	+++
De 60 à 65 ans.....	5,4	+++
Diplôme le plus élevé		
Sans diplôme/certificat d'étude/BEPC	1,4	+++
CAP/BEP.....	Ref	
Baccalauréat	NS	NS
Supérieur au bac.....	NS	NS
Enfant de moins de 14 ans au sein du foyer		
Oui	1,6	+++
Non	Ref	
Catégorie socioprofessionnelle		
Agriculteurs exploitants.....	NS	NS
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise.....	NS	NS
Cadres et professions intellectuelles supérieures.....	0,3	+++
Professions intermédiaires	Ref	
Employés	1,3	++
Ouvriers	1,8	+++

(1) +++ : résultat significatif au seuil de 1%.
 ++ : résultat significatif au seuil de 5%.
 NS : résultat non significatif.
 Ref : modalité de référence.

Lecture : pour un individu donné, l'odd ratio mesure la probabilité d'être inactif plutôt qu'actif ; ainsi « toutes choses égales par ailleurs », une personne en difficulté face à l'écrit a une probabilité d'être inactive plutôt qu'active 1,7 fois plus élevée qu'une personne sans difficulté.

Champ : adultes de 18 à 65 ans, hors étudiants et retraités ; France métropolitaine.

Source : Insee, enquête IVQ 2011 ; traitement Dares.

Tableau 7 • Catégorie socioprofessionnelle et difficultés face à l'écrit

En %

Catégorie socioprofessionnelle	Personnes en emploi		Chômeurs (1)		Inactifs (1)	
	Difficultés à l'écrit	Pas de difficulté	Difficultés à l'écrit	Pas de difficulté	Difficultés à l'écrit	Pas de difficulté
Agriculteurs exploitants.....	2,2	2,3	0,0	0,1	0,6	1,4
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise.....	5,4	7,8	5,6	5,7	2,8	5,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures.....	2,2	16,5	0,9	6,2	0,2	3,3
Professions intermédiaires.....	8,9	26,3	7,3	24,7	2,7	21,7
Employés.....	30,5	27,7	33,3	33,3	35,6	46,9
Ouvriers.....	50,6	19,1	50,9	29,5	57,8	21,2
Inconnue.....	0,2	0,3	2,0	0,5	0,3	0,2
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Pour les chômeurs et les inactifs, il s'agit de la dernière profession exercée, pour les personnes qui ont déjà travaillé au moins trois mois de suite.

Lecture : 30,5 % des personnes en emploi en difficulté dans un des domaines de l'écrit appartiennent à la catégorie socioprofessionnelle des employés.

Champ : adultes de 18 à 65 ans, hors étudiants et retraités ; France métropolitaine.

Source : Insee, enquête IVQ 2011 ; traitement Dares.

en difficulté et adultes sans difficulté devient plus marquée pour les autres catégories. Les salariés en difficulté à l'écrit sont surreprésentés dans les emplois relativement peu qualifiés (50 % sont ouvriers contre 19 % des personnes sans difficulté) et sous-représentés dans les emplois de plus haut niveau (2 % sont cadres et 9 % professions intermédiaires contre 17 % et 26 % lorsque les personnes sont sans difficulté, tableau 7).

Cette différence de qualification professionnelle se reflète sur le salaire mensuel net. Une personne ayant des difficultés à l'écrit déclare en moyenne un salaire net inférieur de 450 euros à celui d'une personne sans difficulté. Cet écart de rémunération persiste, mais dans une moindre mesure, à sexe et à catégorie socioprofessionnelle identiques. À titre d'exemple, un homme employé maîtrisant mal l'écrit déclare gagner en moyenne 1 450 euros par mois, soit près de 200 euros de moins qu'un homme employé sans difficulté face à l'écrit, qui perçoit en moyenne 1 640 euros mensuels. Le constat vaut également pour la catégorie des ouvriers.

En revanche, le statut de l'emploi occupé varie peu en fonction du niveau de maîtrise de l'écrit. Les personnes en difficulté n'occupent pas des emplois sensiblement plus précaires que les autres. Parmi les actifs occupés salariés, le taux d'accès au contrat à durée indéterminée n'est pas significativement différent entre les personnes en difficulté (82 %) et les autres (85 %) (tableau 8). Les personnes en difficulté à l'écrit sont un peu plus souvent salariées d'une entreprise privée ou d'une association (79 %) et moins de l'État (5 %) que les actifs occupés sans difficulté (respectivement 70 % et 13 %). Parmi les salariés des entreprises privées ou des associations, comme des collectivités territoriales, 15 % sont en difficulté face à l'écrit. C'est également le cas de 5 % des salariés de l'État. Les personnes en difficulté représentent 13 % des salariés en CDI, la même proportion des salariés en CDD et 22 % des intérimaires.

Les salariés en difficulté sont plus souvent à temps partiel. Ils sont 24 % à déclarer travailler habituellement moins de 35 heures par semaine, contre

Tableau 8 • Caractéristiques de l'emploi salarié occupé selon les difficultés à l'écrit

En %

	Difficultés dans un des domaines de l'écrit	Pas de difficulté
Statut salarié		
D'une entreprise privée ou d'une association.....	78,7	69,5
Des collectivités territoriales.....	9,3	8,2
De l'État.....	4,7	13,2
D'une entreprise publique.....	4,5	4,7
Des hôpitaux publics.....	2,8	3,9
D'un particulier.....	0,0	0,5
Total.....	100,0	100,0
Nature du contrat de travail		
Contrat à durée indéterminée (CDI).....	81,9	85,4
Contrat à durée déterminée (CDD).....	7,9	8,7
Un contrat d'intérim ou de travail temporaire.....	5,2	2,9
Autre contrat.....	2,6	2,4
Aucun contrat.....	2,4	0,6
Total.....	100,0	100,0
Temps de travail hebdomadaire		
Moins de 35 heures.....	24,3	18,4
35 heures.....	37,7	31,3
36 - 40 heures.....	27,7	32,8
Plus de 40 heures.....	10,3	17,5
Total.....	100,0	100,0

Lecture : 78,7 % des salariés en difficulté dans un des domaines de l'écrit sont salariés d'une entreprise privée ou d'une association.

Champ : actifs occupés salariés de 18 à 65 ans ; France métropolitaine.

Source : Insee, enquête IVQ 2011 ; traitement Dares.

Encadré 2

DIFFICULTÉS EN NUMÉRATIE

L'enquête Information et vie quotidienne (IVQ) permet d'apprécier les compétences en numératie. La numératie désigne la capacité à utiliser, appliquer, interpréter et communiquer des concepts et informations d'ordre mathématique.

Parmi les personnes en âge et en situation d'être sur le marché du travail, 16 % ont obtenu des résultats médiocres en numératie (moins de 60 % de réussite aux exercices). Cela correspond à environ 5 millions de personnes. Si à l'écrit il n'y avait pas de différence de résultats selon le sexe, l'écart est plus marqué en calcul : 13 % des hommes ont obtenu des résultats médiocres en numératie, contre 19 % des femmes.

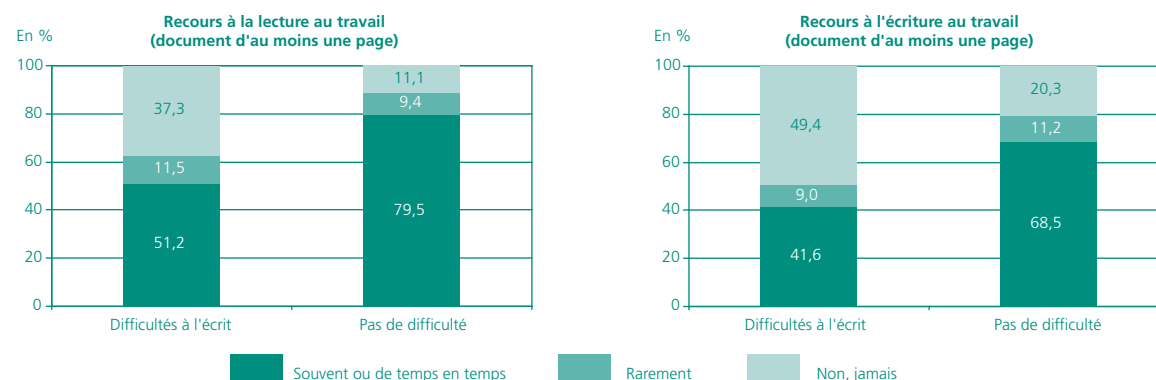
La répartition par situation professionnelle des personnes ayant des résultats médiocres en numératie est proche de celle des personnes rencontrant des difficultés à l'écrit : 67 % travaillent, 13 % se déclarent chômeurs et 20 % sont inactifs. Leur taux de chômage s'élève à 16 % (contre 8 % pour les personnes qui ont obtenu plus de 60 % de bonnes réponses en numératie). Les personnes inactives sont celles qui obtiennent le plus souvent des résultats médiocres (35 %). Parmi les actifs occupés, les conditions d'emploi (statut, type de contrat, temps de travail, catégorie socioprofessionnelle) sont également proches de celles des personnes ayant un handicap à l'écrit.

18 % pour les salariés sans difficulté. 17 % des salariés à temps partiel sont en difficulté face à l'écrit contre 9 % de ceux qui déclarent travailler plus de 40 heures. Comme dans l'ensemble de la population, le travail à temps partiel concerne principalement les femmes : 45 % des femmes salariées qui maîtrisent mal l'écrit sont à temps partiel contre 10 % des hommes dans la même situation. L'écart est également important avec les femmes salariées sans difficulté à l'écrit : elles sont 30 % à travailler moins de 35 heures par semaine. Les femmes en difficulté n'ayant en moyenne ni plus ni moins d'enfant(s) de moins de 14 ans que les femmes sans difficulté, cet écart peut s'expliquer en partie par la différence de catégorie socioprofessionnelle entre les femmes avec et sans difficulté. Alors que le temps partiel concerne davantage les employés et les ouvriers (respectivement 32 % et 11 % (3)), c'est dans ces deux catégories que se retrouve une majorité de femmes rencontrant des difficultés à l'écrit (respectivement 58 % et 35 %).

Un faible recours à la lecture et à l'outil informatique

La maîtrise imparfaite de l'écrit et de la lecture peut devenir de plus en plus handicapante du fait des évolutions des méthodes de travail dans les entreprises et les administrations. Les consignes orales et directes diminuent au profit d'instructions écrites : modes opératoires, consignes de sécurité, bordereaux de commande ou de livraison, notices d'utilisation des machines, messageries électroniques... Dans les secteurs de l'industrie ou du bâtiment, qui comportent un grand nombre d'ouvriers et où l'oral était omniprésent, les salariés sont maintenant amenés à écrire de plus en plus souvent, ne serait-ce que pour remplir des formulaires, décrire des incidents survenus ou faire des comptes rendus journaliers de leur activité. Par conséquent, les salariés les moins qualifiés et les moins lettrés risquent d'être plus en difficulté qu'auparavant dans le cadre de leur travail.

Graphique 1 • Tâches à réaliser sur le lieu de travail



Lecture : 51,2 % des actifs occupés en difficulté dans un des domaines de l'écrit ont souvent ou de temps en temps recours à la lecture de documents d'au moins une page sur leur lieu de travail.

Champ : actifs occupés de 18 à 65 ans ; France métropolitaine.

Dans les faits, 37 % des actifs occupés en difficulté à l'écrit déclarent ne jamais avoir à lire de document de plus d'une page dans le cadre de leur travail, contre 11 % des actifs occupés sans difficulté (graphique 1). C'est chez les employés et les ouvriers que le non recours à la lecture est le plus fréquent : 40 % des employés en difficulté n'ont jamais recours à la lecture sur leur lieu de travail contre seulement 16 % des employés sans difficulté. Les ouvriers les moins lettrés sont 46 % à affirmer ne jamais avoir à lire de documents alors que 27 % des ouvriers plus à l'aise sont dans ce cas.

Parmi les personnes en difficulté à l'écrit qui ont à lire des documents « de temps en temps » ou « souvent » (51 % contre 80 % des travailleurs sans difficulté), il s'agit le plus souvent d'instructions techniques (notices, mode d'emploi), de courriels ou de consignes écrites et moins souvent d'articles de revues, de livres ou de manuels. 20 % affirment que cela leur pose parfois problème et dans ce cas, 78 % demandent de l'aide.

Le constat est identique pour le recours à l'écriture. 49 % des actifs occupés en difficulté face à l'écrit n'ont jamais à écrire ou à remplir des documents de plus d'une page (contre 20 % des personnes en emploi sans difficulté) (graphique 1). Parmi eux, 31 % déclarent tout de même être parfois amenés à devoir rédiger quelques lignes. Au total, 33 % des travailleurs maîtrisant mal l'écrit n'ont jamais recours à l'écriture dans le cadre de leur travail (moins de 10 % parmi les autres actifs occupés). Cela pose parfois des difficultés à 17 % d'entre eux et ils sont alors 83 % à demander de l'aide.

Le recours à l'informatique sur le lieu de travail s'étend de plus en plus : aujourd'hui, 71 % des actifs occupés se servent de cet outil. Mais son usage dépend fortement du secteur et du poste occupé. La quasi-totalité des cadres et professions intellectuelles supérieures l'utilisent, alors que c'est le cas de seulement 36 % des ouvriers. Dans ce contexte, la maîtrise imparfaite de l'écrit et de la lecture va souvent de pair avec un usage moins fréquent de l'outil informatique. Parmi les actifs occupés en difficulté face à l'écrit, seuls 38 % dé-

(3) Pak M. (2013), « Le temps partiel en 2011 », Dares Analyses n° 005, janvier.

Source : Insee, enquête IVQ 2011 ; traitement Dares.

clarent utiliser un ordinateur pour accomplir leur travail, contre 76 % pour ceux qui n'ont pas de gêne à l'écrit (graphique 2). Cette proportion est de 41 % pour les employés et elle descend à 23 % pour les ouvriers en difficulté. Pour les actifs occupés en difficulté face à l'écrit qui utilisent néanmoins l'outil informatique, le niveau nécessaire est aussi plus faible que pour ceux qui sont à l'aise avec l'écrit : 51 % d'entre eux ont un travail qui nécessite un niveau de base (c'est-à-dire se servir d'un ordinateur pour des procédures quotidiennes simples telles qu'imprimer une facture, envoyer et recevoir des données), contre 24 % des actifs occupés sans difficulté.

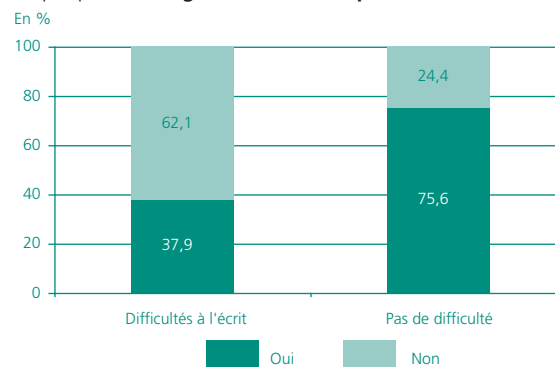
Une durée de recherche d'emploi plus longue pour les personnes en difficulté

Si la mauvaise maîtrise de l'écrit peut être un handicap sur le lieu de travail, elle peut aussi l'être durant les périodes de chômage. En 2011, 21 % des personnes se déclarant au chômage (encadré 1) éprouvent des difficultés dans un des trois domaines fondamentaux de l'écrit. Parmi eux, 78 % déclarent être effectivement à la recherche d'un emploi. Cette proportion est la même parmi les personnes se déclarant au chômage et qui ne rencontrent pas de difficulté à l'écrit. La mauvaise maîtrise de l'écrit ne semble donc pas être en elle-même un facteur décourageant la recherche d'emploi.

En revanche, elle semble agir sur sa durée. 30 % des chômeurs en difficulté face à l'écrit cherchent un emploi depuis au moins deux ans, contre 17 % de ceux sans difficulté. Parmi ceux qui cherchent depuis moins d'un an, 60 % ont connu par le passé une ou plusieurs périodes de chômage de plus d'un an ; les personnes au chômage depuis moins d'un an qui n'ont pas de difficulté face à l'écrit sont moitié moins. Cela peut s'expliquer en partie du fait des démarches administratives à mettre en œuvre qui peuvent être rendues plus difficiles et plus longues du fait des handicaps rencontrés à l'écrit.

95 % des chômeurs en difficulté face à l'écrit qui veulent travailler ou retravailler (85 % ont déjà travaillé au moins trois mois de suite) ont entrepris une ou plusieurs démarches pour retrouver un emploi. Ils ont moins souvent recours que ceux qui sont à l'aise avec l'écrit aux méthodes qui impliquent un contact direct avec l'employeur potentiel. Seuls 56 % ont répondu à des annonces d'emplois (66 % parmi les chômeurs sans difficulté) et 67 % ont effectué des candidatures spontanées (contre 75 %). S'entretenir avec des conseillers (Pôle emploi, mission locale,...) ou s'inscrire dans une agence d'intérim ne leur posent en revanche pas plus de problème qu'aux chômeurs sans difficulté.

Graphique 2 • Usage de l'informatique au travail



Lecture : 37,9 % des actifs occupés en difficulté dans un des domaines de l'écrit utilisent l'outil informatique sur leur lieu de travail.

Champ : actifs occupés de 18 à 65 ans ; France métropolitaine.

Source : Insee, enquête IVQ 2011 ; traitement Dares.

Comme pour les actifs occupés, quel que soit le niveau de maîtrise de l'écrit, 33 % des adultes se déclarant chômeurs occupaient des postes d'employés dans leur dernière profession exercée. Les chômeurs en difficulté sont à l'inverse surreprésentés parmi les ouvriers (51 % contre 30 % parmi les sans difficulté) et sous-représentés parmi les professions intermédiaires (7 % contre 25 %) (tableau 7). En revanche, parmi les ouvriers et les employés, la probabilité d'être au chômage n'est pas supérieure pour ceux rencontrant des difficultés : 13 % des ouvriers et environ 11 % des employés se déclarent au chômage, qu'ils aient ou non un handicap dans le domaine de l'écrit.

Les personnes maîtrisant mal l'écrit se forment moins souvent

Au-delà de la formation initiale, la formation tout au long de la vie peut permettre de stimuler des compétences acquises initialement, de compléter

Encadré 3

DES « DIFFICULTÉS À L'ÉCRIT » À « L'ILLETTRISME »

L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme définit l'illettrisme comme étant la situation des personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la langue française pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante. En mars 2013, le label « grande cause nationale » a été attribué à l'illettrisme. L'enquête IVQ conduit à classer en situation d'illettrisme les personnes qui présentent des difficultés graves ou fortes, c'est-à-dire des personnes qui ont obtenu moins de 60 % de bonnes réponses dans au moins un des domaines de l'écrit. Ainsi, 7 % des personnes ayant été scolarisées en France, en âge et en situation d'être sur le marché du travail, soit environ 2 millions de personnes, peuvent être considérées en situation d'illettrisme. Tel est le cas de 9 % des hommes et 6 % des femmes, si bien que 60 % des personnes en situation d'illettrisme sont des hommes.

Par rapport aux personnes en difficulté face à l'écrit, la population en situation d'illettrisme est donc plus réduite : d'une part, cette situation se réfère à des difficultés plus sévères, d'autre part, les personnes qui ont été scolarisées hors de France en sont exclues. Toutefois la situation professionnelle de cette population est proche de celle des personnes en difficulté dans un des domaines de l'écrit : 65 % des personnes en situation d'illettrisme ont un emploi, 13 % se déclarent au chômage et 22 % inactifs. Là encore, les personnes en situation d'illettrisme qui ne travaillent pas semblent se reporter davantage sur l'inactivité que sur la recherche d'emploi.

Les personnes inactives sont les plus touchées par l'illettrisme : 18 % des inactifs, 9 % des adultes se déclarant chômeurs et 6 % des personnes en emploi sont dans cette situation.

Tableau 9 • Participation à des formations, dans les cinq dernières années, selon la situation professionnelle

En %

	Difficultés dans un des domaines de l'écrit				Pas de difficulté			
	Personnes en emploi	Chômeurs	Inactifs	Ensemble	Personnes en emploi	Chômeurs	Inactifs	Ensemble
Une formation suivie.....	24,8	28,0	9,5	21,8	29,0	31,2	13,4	27,9
Plusieurs formations suivies.....	16,4	3,8	2,8	11,8	35,3	14,7	3,4	31,1
Aucune formation.....	58,8	68,2	87,7	66,4	35,7	54,1	83,2	40,9
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : 24,8 % des personnes en emploi en difficulté dans un des domaines de l'écrit ont suivi une formation dans les cinq dernières années.

Champ : adultes de 18 à 65 ans, ayant terminé leur scolarité depuis au moins cinq ans, hors retraités ; France métropolitaine.

Source : Insee, enquête IVQ 2011 ; traitement Dares.

des lacunes dans certains domaines ou encore d'acquérir de nouvelles connaissances. Mais accéder à la formation continue nécessite souvent une bonne maîtrise de l'écrit, hormis s'il s'agit précisément de formations de remise à niveau dans ce domaine. Les personnes en formation peuvent être mises en situation de manipuler des documents, de produire des rapports ou des notes. Certaines formations ne sont d'ailleurs accessibles qu'après des tests vérifiant que les connaissances pré-requises (qui peuvent être linguistiques) sont maîtrisées.

De fait, les adultes en situation d'être sur le marché du travail qui ont des difficultés dans un des domaines de l'écrit, se forment moins que les adultes qui n'en ont pas. Seuls 34 % des personnes maîtrisant mal l'écrit ou la lecture déclarent avoir suivi une ou plusieurs formations dans les cinq dernières années contre 59 % des adultes sans difficulté. Depuis la fin des études initiales, 53 % en ont suivi au moins une, alors que c'est le cas de 78 % des personnes sans difficulté. Les actifs occupés se forment plus que les chômeurs mais cet écart se réduit avec les difficultés à l'écrit. 41 % des personnes en emploi et 32 % des chômeurs qui maîtrisent mal l'écrit ont suivi au moins une formation lors des cinq dernières années contre respectivement 64 % et 46 % de ceux sans difficulté à l'écrit. Quant aux inactifs, moins de 20 % ont suivi une formation

depuis cinq ans, quelles que soient leurs performances à l'écrit (tableau 9).

Les personnes en difficulté face à l'écrit qui ont participé au moins à une formation depuis la fin de leur scolarité ont été interrogées sur la plus longue des formations suivies : les objectifs assignés à cette formation étaient dans 37 % des cas de les aider à mieux faire leur travail et/ou d'améliorer leurs perspectives de carrière (cette part est de 48 % parmi les personnes sans difficulté). Parmi elles, les personnes qui recherchent un emploi ont plus souvent assisté à des formations pour trouver du travail ou pour changer d'emploi ou de métier (33 %). Peu de personnes ont suivi des cours qui avaient pour but principal d'améliorer (8 %) ou d'acquérir des compétences ou des connaissances (10 %).

Parmi les personnes en difficulté à l'écrit qui n'ont pas suivi de formation depuis cinq ans, 23 % auraient eu envie ou besoin d'en suivre une (contre 34 % des adultes sans difficulté). Ce manque de formation paraît plus fréquemment ressenti chez les personnes au chômage maîtrisant mal l'écrit ou la lecture (43 % contre 24 % pour ceux sans difficulté), qui du fait de leur situation, peuvent avoir besoin de suivre une formation pour trouver ou accéder à un emploi précis.

Zélie LEGRAND (Dares).

Pour en savoir plus

- [1] Jonas N. (2012), « Pour les générations les plus récentes, les difficultés des adultes diminuent à l'écrit, mais augmentent en calcul », *Insee Première* n° 1426, décembre.
- [2] Brendler J., Sueur C. (2012), « Un Haut-Normand sur six en difficulté face à l'écrit », *Aval* n° 130, décembre.
- [3] Caruso D., Mierlot J.-M. (2012), « Un Picard sur huit en difficulté face à l'écrit », *Insee Picardie Analyse* n° 74, décembre.
- [4] Betremieux N., Crocquey E., Leroy L. (2012), « Maîtrise des fondamentaux de l'écrit : la région Nord-Pas-de-Calais rattrape son retard », *Pages de Profil* n° 119, décembre.
- [5] Caenen Y. (2012), « Un million de franciliens en difficulté important face à l'écrit », *Ile-de-France à la page* n° 400, décembre.
- [6] Insee (2010), « Mesurer les compétences des adultes », *Économie et Statistique* n° 424-425, février.

DARES ANALYSES et DARES INDICATEURS sont édités par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.

www.travail.gouv.fr (Rubrique Études, Recherche, Statistique de la Dares)

Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22.(60 ou 61) / Réponse à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr

Rédactrice en chef : Marie Ruault. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton - Maquettistes : Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali.

Conception graphique et Impression : Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Abonnements : dares.communication@travail.gouv.fr

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128.